



CONDITIONS GENERALES

Gîte urbain Chuuut !

7 rue Carnot – 74000 Annecy

Propriétaires

Pauline et Laurent LECOEUR

6 allée du Perthuis, 74940 Annecy le Vieux

Tél : 06 10 683 680 Mail : info@chuuut-annecy.com

Article 1 - Descriptif détaillé des équipements et services



L'appartement est prévu pour 1 à 2 personnes.

Il est situé au 4ème étage sans ascenseur d'un immeuble d'habitation de 4 étages (immeuble historique du 19e siècle).

Adresse : 7 rue Carnot à Annecy. C'est la principale rue piétonne et commerçante du centre ville.

Il a été complètement rénové en janvier 2013

Classement ★★★★★ : Hébergement haut de gamme de confort supérieur

Il dispose d'une pièce principale mansardée de 25 m2 avec 1 fenêtre jacobine donnant sur la rue Carnot, avec coin cuisine et repas. Chauffage par radiateur électrique

Couchage 160x200 avec matelas qualité luxe, linge de lit fournis et lit fait à l'arrivée

Coin cuisine : Frigo 100 L avec congélateur intégré 17l, 2 plaques vitrocéramiques, 1 four à micro-onde combiné, 1 machine à café Dolce Gusto (dosettes à disposition), 1 bouilloire électrique (sachets de thé à disposition), 1 grille pain.

Produits alimentaires de base à disposition (sucre, sel, poivre...)

1 batterie de cuisine + vaisselle pour 2 personnes (éponge et produit vaisselle à disposition)

Salle de bain avec douche à l'italienne, vasque, chauffe-serviette électrique.

Linge de toilette, produits de bain et sèche-cheveux fournis

Eau chaude fournie par cumulus. WC dans la salle de bain

Table et fer à repasser, adaptateur électrique, parapluie à disposition.

Accès WIFI haut-débit gratuit

TV : grand écran LED, plus de 250 chaînes et accès VOD (Vidéo à la demande) gratuit

Radio

Pas de téléphone

Le ménage et le changement du linge sont effectués en fin de séjour, ou chaque fin de semaine en cas de séjour prolongé

Article 2 – Réservation

Les réservations se font sur le site internet www.chuuut-annecy.com, par mail info@chuuut-annecy.com, ou par téléphone au 06 10 683 680

Nous vous confirmons la réservation de l'appartement par mail.

Vous pouvez régler par :

- Chèque à l'ordre de Pauline LECOEUR (uniquement en euros)
- Virement bancaire
- Carte bleue (via le site Abritel/Homeaway)

- Paypal
- Espèces

Le paiement entraîne l'acceptation des présentes conditions générales.

Il est de votre responsabilité de vous assurer que les coordonnées que vous communiquez lors de votre réservation sont correctes. Si vous ne recevez pas la confirmation, contactez-nous rapidement.

Article 3 – Annulation

Remboursement intégral en cas d'annulation, jusqu'au jour d'arrivée.

En cas d'annulation de notre fait vous serez remboursé immédiatement des sommes versées.

Article 4 – Capacité

La capacité maximale d'accueil du gîte urbain « Chuut ! » est de 2 personnes.

Un nombre d'occupants supérieur à la capacité d'accueil fera l'objet d'une annulation de séjour. Toutefois nous accueillons avec plaisir un enfant de moins de 3 ans. Dans ce cas, nous pouvons vous fournir un lit bébé et une baignoire (sur demande lors de la réservation).

Article 5 – Arrivée et départ

Les arrivées s'effectuent à partir de 15h.

Nous vous remercions de nous prévenir de votre heure d'arrivée dès que possible, au plus tard une demi-heure avant, afin de convenir d'un rendez-vous pour votre accueil et la remise des clés.

La chambre doit être libérée pour 12h au plus tard. Passé cet horaire, une nuit supplémentaire vous sera facturée

Article 6 – Vos obligations

Il vous est demandé:

- d'user paisiblement de l'appartement, du mobilier et des équipements suivant la destination qui leur a été donnée. Toutes dégradations et pertes qui pourraient survenir pendant la durée du séjour seront à votre charge, à leur valeur de remplacement ou réparation.
- d'éviter tout bruit de nature à gêner les voisins, et généralement, de respecter le voisinage car vous séjournez dans un immeuble d'habitation, en copropriété
- de ne pas fumer
- de ne pas venir avec des animaux

Vous êtes responsable de tous les dommages survenant de votre fait. Vous êtes tenu d'être assuré par un contrat d'assurance type villégiature pour ces différents risques.

Article 7 – Litiges

En cas de litige, le tribunal d'Annecy sera seul compétent. Le présent contrat et ses suites sont soumis à la loi française.

En cas de non respect des conditions générales énoncées ci-dessus, nous nous réservons le droit de mettre un terme immédiat et sans indemnité au séjour.

Nous vous remercions de votre compréhension, et vous souhaitons un excellent séjour !